

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE ST-FERDINAND (CDPE)
375, rue Principale à Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

RÉUNION DU 25 MARS 2015

Présences :

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
François Gagnon, administrateur (poste n° 1)
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2) à compter de 19 h 20
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand nommé d'office avec droit de vote formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Claude Blier, membre nommé d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote, et Michelle Lemay, secrétaire en appui au CDPE sans droit de vote, assistent à la réunion.

Absences motivées :

Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote.

1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19 h 5 par le président, Jean-Paul Marcoux. Il nous informe qu'une invitée viendra présenter le point 10 de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 18 février 2015
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien
7. Demande d'appui
8. Motel industriel
9. Guide de l'Association du lac William
10. *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* (Projet V4-2014-1)
11. Assemblée générale annuelle
12. Panneaux promotionnels de la zone industrielle
13. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
14. Date de la prochaine rencontre
15. Varia
16. Fermeture de la session.

2015-17 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de François Gagnon
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 18 février 2015

2015-18 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyée de François Gagnon
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 18 février 2015.

Adopté à l'unanimité

Suivi du procès-verbal

Fonds d'acceptabilité sociale – Éoliennes de l'Érable

Sur le Relevé de compte du 28 février 2015, la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs a corrigé l'erreur apparaissant sur le Relevé de compte du 31 décembre 2014 afin que notre compte soit débité du montant réel du chèque n° 1065, soit 487,80 \$.

Nous avons reçu un chèque de la Municipalité de Saint-Ferdinand au montant de 199,32 \$ pour le remboursement du chéquier et des 600 chèques numérotés.

3. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

Arrivée de Richard Jourdain à 19 h 20.

4. Paiement de factures

2015-19 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Richard Jourdain
Que le CDPE approuve le paiement de la facture n° 2015-3 de Michelle Lemay payable immédiatement pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 25 mars du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, au montant de 500 \$.

Adopté à l'unanimité

Je, Jean-Paul Marcoux, président, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de cette facture de 500 \$.

Signature

Michelle Lemay nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 28 février. Elle précise que 4 chèques étaient en circulation dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

5. Programme *AccèsLogis Québec*

Jean-Paul Marcoux et Rosaire Croteau font rapport de la rencontre des membres du comité de réorganisation de la Maison du Sacré-Cœur tenue le 12 mars 2015.

Une session de travail se tiendra ce jeudi 26 mars à 17 h 30 dans les locaux du GRT Beauce-Appalaches à Thetford Mines.

Arrivée de notre invitée (projet V4-2014-1). Nous convenons de procéder à la discussion du point 10. Il est 19 h 35.

10. Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4 (Projet V4-2014-1)

Le 10 février 2015, les propriétaires visés par le projet V4-2014-1 ont envoyé une lettre demandant au CDPE de reconsidérer sa décision et ils ont exprimé le désir de rencontrer le conseil d'administration pour lui fournir des renseignements complémentaires.

Notre invitée nous informe d'éléments qui n'étaient pas mentionnés dans sa demande initiale de subvention du 20 octobre 2014 et elle réitère sa demande à l'effet que le CDPE reconsidère sa décision du 20 janvier 2015.

Départ de notre invitée à 20 h 35.

Nous convenons d'inviter l'inspectrice en environnement et bâtiments, Vicky Labranche, à la prochaine réunion du conseil d'administration afin qu'elle nous informe des différents règlements municipaux en lien avec cette demande de subvention.

6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien

Le maire de la municipalité, Rosaire Croteau, nous informe des derniers développements dans ce dossier.

7. Demande d'appui

Le 19 février 2015, des promoteurs intéressés à acquérir le RestoBar Lakeside ont rencontré des représentants de la municipalité pour les informer de leur projet. Ils ont aussi rencontré des représentants du CLD de l'Érable. Le 3 mars, ils ont rencontré des membres du conseil d'administration du CDPE. Ils nous demandent une lettre d'appui à leur projet qui serait insérée dans le montage financier qui sera présenté à des institutions financières.

2015-20 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyée de Roger Paquet
Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) envoie une lettre aux représentants de la coopérative de travail, BROUEPUB O'CHENAYE, affirmant son souhait que leur organisme réussisse à obtenir le financement nécessaire pour lui permettre de prendre son essor et de démarrer son projet dans la municipalité de Saint-Ferdinand.

Adopté à l'unanimité

8. Motel industriel

2015-21 Sur proposition de François Gagnon
Appuyé de Mario Gosselin
Que le CDPE autorise le paiement du compte de taxes municipales du motel industriel pour l'année 2015, au montant de 2270,96 \$.

Adopté à l'unanimité

9. Guide de l'Association du lac William

Nous prenons connaissance du courriel de Suzane Chouinard sollicitant une commandite pour la production de l'édition été 2015 du Guide de l'association du lac William.

2015-22 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Richard Jourdain
Que le CDPE autorise l'achat d'un bandeau publicitaire au coût de 250 \$ qui paraîtra dans l'édition été 2015 du Guide de l'association du lac William.

Adopté à l'unanimité

11. Assemblée générale annuelle

Nous convenons des amendements à apporter aux Règlements généraux du CDPE qui seront adoptés lors de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2015.

12. Panneaux promotionnels de la zone industrielle

Nous discutons des modifications à apporter à l'ébauche préparée par la graphiste, Suzane Chouinard, pour refaire l'affiche autocollante à apposer sur un des deux panneaux.

13. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)

Ce point est reporté à une réunion ultérieure, possiblement une réunion spéciale.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion régulière du CDPE se tiendra le mercredi 22 avril 2015 à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

15. Varia

Michelle Lemay informe le conseil d'administration qu'elle cessera ses activités à titre de secrétaire en appui au CDPE, au plus tard en juin.

16. Fermeture de la session

2015-23 Sur proposition de Roger Paquet

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 22 h 25.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

GINETTE LABRIE MERCIER
vice-présidente